



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**Pour  
la réussite  
de chaque  
élève**

# MANIFESTE

**DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE AU SERVICE DE LA NATION**

**UN «CONTRAT  
D'ENGAGEMENTS»**

# SOMMAIRE

<b>L'Enseignement catholique propose un contrat d'engagements pour la réussite de chaque élève</b>	<b>p. 3</b>
<b>Cinq préalables pour bâtir l'école de la réussite de chaque élève</b>	<b>p. 6</b>
1. La priorité de l'égalité des chances	
2. La reconnaissance des professeurs	
3. L'autonomie des établissements	
4. La diversité des parcours	
5. La garantie de la liberté de choix	
<b>Le contrat pour l'école de la réussite de chaque élève</b>	<b>p. 8</b>
<b>Le cahier des engagements des cinq partenaires du contrat</b>	<b>p. 9</b>
– L'État - Garant du système éducatif et promoteur de la démarche contractuelle	
– Les collectivités territoriales - Promoteurs des territoires éducatifs	
– Les établissements - Cœur du système éducatif	
– Les professeurs - La liberté pédagogique au service des élèves	
– Les parents - Premiers éducateurs et premiers responsables	
<b>L'école catholique au service de la société</b> (extraits de <i>L'école catholique au seuil du troisième millénaire</i> )	<b>p. 15</b>
<b>Cinq engagements de l'Enseignement catholique pour la réussite de chaque élève</b>	<b>p. 16</b>
<b>L'Enseignement catholique en quelques chiffres</b>	<b>p. 18</b>

**Permettre à chacun de s'engager pour offrir un avenir à chacun de nos enfants.**

# L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PROPOSE UN CONTRAT D'ENGAGEMENTS POUR LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

## LA PERCEPTION DE L'ÉCOLE PAR LES FRANÇAIS

<i>Questions :</i>	<i>Important / Très important</i>	<i>Font confiance à l'école pour le faire</i>
<i>Enseigner les savoirs de base</i>	<b>97 %</b>	<b>66 %</b>
<i>Donner le goût d'apprendre</i>	<b>96 %</b>	<b>42 %</b>
<i>Permettre aux élèves de développer la confiance en soi</i>	<b>93 %</b>	<b>38 %</b>
<i>Préparer à la vie professionnelle</i>	<b>93 %</b>	<b>32 %</b>
<i>Réduire les inégalités sociales</i>	<b>83 %</b>	<b>32 %</b>

Le sondage Ipsos publié par la revue « L'Histoire » en septembre 2011 au sujet de la « perception de l'école par les Français » révèle de fortes attentes à l'égard de l'école.

## Pourquoi un Manifeste de l'Enseignement catholique ?

Chacun s'accorde sur l'impérieuse nécessité de trouver les formes nouvelles et pérennes de notre système éducatif qui lui permettront de remplir de manière satisfaisante sa mission d'éducation, d'enseignement, d'insertion sociale et professionnelle.

**Les parents** manifestent de réelles inquiétudes quant à la capacité de l'école à réduire les inégalités sociales et à répondre aux espoirs qu'ils ont pour leurs enfants. **Les élèves** sont désorientés par la complexité des parcours de formation et trop de jeunes sortent du système éducatif sans qualification. **Les professeurs** font régulièrement état de leur malaise qui se traduit par une défiance à l'égard d'un système dont ils sont pourtant les acteurs principaux. **Les chefs d'établissement** disent avoir de plus en plus de difficulté à concilier la gestion des dossiers et l'animation de leurs communautés éducatives. **L'État** n'arrive pas à rendre lisibles les réformes qu'il entreprend.

Pour autant, chacun de ces acteurs, à sa façon et à la place qu'il occupe, redit sans cesse l'importance qu'il accorde à l'école. Chacun sait l'implication et, le plus souvent, la passion des professeurs à exercer un métier difficile, en pleine évolution, au cœur d'une société qui cherche de nouveaux repères.

Aussi, à la veille des échéances et des choix politiques de 2012 qui vont engager les cinq années à venir, le système éducatif doit faire l'objet d'une réflexion renouvelée aussi bien sur les objectifs qu'il se fixe que sur les moyens qu'il se donne. Acteur à part entière du service public de l'Éducation nationale, l'Enseignement catholique a décidé de participer à cette réflexion en mettant en avant les leviers sur lesquels il lui paraît indispensable d'agir pour réussir l'école de demain, c'est-à-dire une école de la réussite pour chaque élève.

## Pourquoi un contrat d'engagements pour la réussite de chaque élève ?

Aujourd'hui, l'Enseignement catholique n'en appelle pas à une réforme de plus. Il souhaite promouvoir l'engagement de chacun des acteurs, car telle est la condition pour une évolution progressive et permanente de l'ensemble du système éducatif. Autrement dit, la priorité réside sans doute dans une organisation renouvelée du système éducatif et une méthode de travail qui permettent à chaque acteur de mieux comprendre l'importance de son engagement éducatif et de devenir ainsi un artisan des changements qui compte tout autant sur lui-même que sur les autres.

Tels sont le sens et l'objet du contrat d'engagements que l'Enseignement catholique souhaite proposer à chaque acteur du monde éducatif.

## **L'Enseignement catholique entend participer pleinement à l'effort national :**

Les chefs d'établissement, les professeurs et l'ensemble des personnels de l'Enseignement catholique attachés à leur mission et à leurs établissements sont plus que jamais désireux d'apporter leur pierre à l'œuvre éducative de notre pays. C'est aussi le cas des nombreux bénévoles qui œuvrent depuis toujours dans une institution qui ne cesse de promouvoir le bénévolat ; qu'ils soient gestionnaires ou parents, ils sont les premiers à concourir à l'indispensable ouverture de l'école sur son environnement économique et sur la société civile.

Ces dernières années, l'Enseignement catholique a montré son sens des responsabilités et sa volonté de contribuer à l'effort budgétaire. Plus de 5 000 emplois y ont été supprimés alors que parallèlement le nombre de ses élèves augmentait de 25 000 de 2006 à 2011.

Aujourd'hui, il n'est pas possible d'aller plus loin dans la révision générale des politiques publiques sans entreprendre une réorganisation structurelle du système éducatif.

Il s'agit de laisser davantage d'initiative aux établissements et de latitude aux équipes éducatives afin de leur donner les moyens de satisfaire à la fois les exigences de qualité éducative et de sobriété budgétaire. Il ne s'agit pas tant de demander des moyens nouveaux que de disposer des conditions pour faire mieux.

## **En apportant ce qui fait sa singularité :**

Pour l'Enseignement catholique, le défi demeure plus que jamais de conjuguer l'école du savoir avec l'école de l'intelligence de l'homme. Comment aider en effet des enfants et des jeunes à devenir des personnes équilibrées, responsables, libres, engagées, respectueuses de l'autre, sensibles et habitées par une véritable générosité, si on ne leur a transmis que des connaissances livresques ?

C'est pourquoi l'Enseignement catholique, fidèle à la vision chrétienne de l'Homme transmise par l'Évangile, attache une importance si grande à former des jeunes ouverts sur le monde, enracinés dans une culture et une histoire qui ouvrent, dans un dialogue entre foi et raison, à l'accueil de Dieu dans la vie de chaque homme. Des éducateurs les y accompagnent dans la recherche d'une orientation qui réponde à leur vocation humaine. À cette fin, ils veillent à leur donner une véritable capacité à questionner et à discerner, le goût de l'émerveillement qui ouvre à l'espérance et ce désir si particulier d'inscrire leur action dans leur temps, avec tous ceux qui œuvrent pour une société toujours en construction.

L'Enseignement catholique associé au service public d'éducation offre ainsi aux parents la liberté fondamentale de choix de l'école et d'un style d'éducation original et différent.

# CINQ PRÉALABLES

## POUR BÂTIR L'ÉCOLE DE LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

*Fort de son expérience éducative, attentif au nécessaire respect des diversités, soucieux de former à l'exercice d'une liberté éclairée des personnes que sont d'abord les élèves, l'Enseignement catholique estime que la réussite de chaque jeune suppose le respect de cinq préalables au moins :*

### 1. La priorité de l'égalité des chances

Tant le respect de la personne humaine que la recherche de la cohésion sociale impliquent une action résolue en faveur de l'égalité des chances. **L'échec scolaire, l'impasse des formations sans avenir, l'abandon à son propre sort de celui qui est en difficulté, sont autant de formes de pauvreté matérielle et humaine que la Nation et l'école ne doivent plus tolérer.**

### 2. La reconnaissance des professeurs

Une politique de rénovation de l'école implique prioritairement la **reconnaissance du rôle central des professeurs**. **L'ignorer**, tout comme leur refuser les moyens d'exercer leur mission ou méconnaître leur légitime besoin de reconnaissance, **reviendrait à condamner d'emblée les réformes à l'échec.**

### 3. L'autonomie des établissements

Pour assumer leur mission dans le cadre général déterminé par l'État, les établissements ont besoin d'autonomie dans l'organisation des enseignements et de souplesse dans la mise en œuvre de leur projet éducatif. **Administrer par le haut, c'est déresponsabiliser et décourager** durablement l'ensemble des acteurs qui font vivre et construisent jour après jour l'école.

### 4. La diversité des parcours

L'égalité des chances dans le système éducatif passe par le traitement de la différence. **Privilégier l'uniformité revient à sacrifier les élèves** qui requièrent un parcours individualisé et une attention particulière.

### 5. La garantie de la liberté de choix

La liberté d'enseignement et sa mise en œuvre participent pleinement du socle républicain. **Rompre l'égalité de traitement pour les familles qui choisissent l'enseignement privé associé à l'État par contrat, c'est rompre le pacte républicain et contrevenir directement aux lois qui le fondent.**

# LE CONTRAT

## POUR L'ÉCOLE DE LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

Les réformes successives ont montré les limites de leur efficacité pour adapter réellement le système éducatif français. Clairement, **il manquait la capacité à mobiliser, à associer et à responsabiliser les différents acteurs** chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des réformes.

Pratiqué par l'enseignement privé dans le cadre de son association au service public, le mode contractuel a déjà fait la preuve de son efficacité et peut produire encore davantage de fruits.

Il ne s'agit pas d'étendre le cadre juridique propre aux établissements privés en contrat avec l'État, mais de chercher un mode renouvelé d'organisation et de relations entre les acteurs du système éducatif.

Un véritable contrat d'engagements pourrait constituer **un pacte de confiance et de responsabilité librement consenti par les parties associées** à la mission du système éducatif et à la réalisation d'un but commun.

C'est **un esprit contractuel** qu'il s'agit de promouvoir dans les établissements et dans le système éducatif tout entier pour que chacun puisse, à partir de son expertise propre, s'engager, de manière claire et déterminée, à concourir à la réussite du projet global et de chacun des élèves.

**Aucun des acteurs ne veut et ne peut accepter une école qui perd pied** au point de sacrifier un cinquième de ses élèves. Aucun des acteurs n'est à lui seul responsable de cette situation. **En revanche, chacun a la lourde responsabilité d'apporter sa part à l'effort de redressement nécessaire.**

Le Contrat pour l'école de la réussite de chaque élève **permet une prise de conscience collective et rappelle à chacun ses responsabilités propres.**

Ce qu'il est possible d'apporter.  
Ce qu'il est légitime d'attendre.

# LE CAHIER DES ENGAGEMENTS

## DES CINQ PARTENAIRES DU CONTRAT

*Au cours des dernières années, le système éducatif a connu des évolutions bénéfiques dont les attendus et les principes ont été accueillis favorablement : le socle commun de connaissances et de compétences ; l'école inclusive ; la réforme des lycées ; la formation tout au long de la vie...*

*Pourtant, ces initiatives et orientations n'ont pas toujours les effets attendus. Il n'est pas rare le sentiment que « plus les choses changent et plus les choses restent les mêmes ».*

*Dans le contrat d'engagements proposé par l'Enseignement catholique, il est demandé aux partenaires non de se conformer à des injonctions, mais de repérer et de mettre en place les leviers qui permettront de favoriser une mise à jour continue des façons d'enseigner et d'éduquer.*

# L'ÉTAT

## Garant du système éducatif et promoteur de la démarche contractuelle

*Garant du système éducatif et promoteur de la démarche contractuelle, l'État utilise ses moyens législatifs et réglementaires pour lever les verrous et rendre ainsi possible la construction de l'école de la réussite de chaque élève.*

### Pour l'État, cinq engagements :

- **Faire du principe de subsidiarité la règle-pivot** de sa relation avec les établissements d'enseignement, leur offrant ainsi une plus large autonomie ;
- **Refonder les degrés et les cycles** pour favoriser les passerelles entre primaire, secondaire et supérieur et mettre en place trois grandes étapes : le temps d'apprentissage du socle commun de la maternelle à la fin du collège, le temps de l'orientation et de la détermination de bac - 3 à bac + 3, le temps de la spécialisation au-delà ;
- Assurer une **réelle globalisation annuelle de la dotation horaire des établissements** ;
- **Reconnaître le rôle du chef d'établissement dans le recrutement des professeurs et leur évaluation** afin de lui donner les moyens de mettre en œuvre le projet d'établissement ;
- **Revaloriser la rémunération des professeurs** et créer de nouvelles opportunités de carrière et de promotion professionnelle et personnelle.

# LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Promoteurs des territoires éducatifs

*Si la commune a toujours eu la responsabilité de l'école, les départements et les régions ont vu leurs compétences étendues au domaine scolaire avec les lois de décentralisation. Les collectivités territoriales veillent à faire des établissements scolaires un atout pour le développement des territoires.*

### Pour les collectivités territoriales, cinq engagements :

- **Associer tous les chefs d'établissement** à la réflexion sur le développement et la promotion du territoire concerné ;
- **Inscrire les établissements scolaires dans les politiques de formation continue, de l'apprentissage et de l'alternance ;**
- **Promouvoir**, par des conventions avec les établissements du territoire, **le soutien scolaire et les activités à caractère éducatif, sportif ou culturel** pour répondre aux besoins spécifiques de ce territoire ;
- **Garantir l'égalité de traitement des élèves** par une juste application des politiques sociales locales ;
- **Pratiquer, dans le cadre de la loi, une réelle parité, notamment financière, entre les établissements publics et privés** associés, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur.

# LES ÉTABLISSEMENTS

## Cœur du système éducatif

*Parce que lieux de vie où se construit la réussite de chaque élève, les établissements constituent le niveau pertinent pour coordonner et animer les équipes éducatives et pour gérer les moyens financiers et matériels, dans le respect des règles arrêtées par les ministères compétents.*

### Pour les établissements et les chefs d'établissement, cinq engagements :

- **Constituer et animer des équipes aux compétences diverses** autour du projet éducatif de l'établissement, en se dotant de moyens de participation et de formation continue ;
- **Personnaliser les apprentissages dans des classes à niveaux multiples** en exploitant réellement la logique des cycles, permettant ainsi à chaque élève d'acquérir les savoirs à son rythme ;
- **Considérer les professeurs comme des cadres de l'établissement**, spécialistes de l'enseignement et véritables ingénieurs des apprentissages ;
- **Diversifier et développer les prises de responsabilité dans la gestion et l'animation de l'établissement**, afin de favoriser la promotion de tous les personnels, de rendre les élèves eux-mêmes acteurs de leur formation, de valoriser les initiatives des bénévoles, gestionnaires ou parents, indispensables à l'ouverture de l'école à la société civile ;
- **Concourir activement à la formation initiale des professeurs** en articulant la maîtrise des savoirs avec celle de la pédagogie, préparer et permettre, le cas échéant, leur réorientation.

# LES PROFESSEURS

## La liberté pédagogique au service des élèves

*Détenteurs de la liberté pédagogique mise au service des élèves qui leur sont confiés, les professeurs occupent une place centrale dans la mise en œuvre effective de l'école de la réussite de chaque élève. Pleinement associés, engagés et mobilisés, ils sont ceux par lesquels l'école française conduira à l'excellence.*

### Pour les professeurs, cinq engagements :

- **Articuler la logique de la classe à une logique d'établissement** afin de développer le travail par projet et en équipe pédagogique ;
- **Concourir à une organisation de leur travail permettant** d'assurer au sein de l'établissement scolaire un meilleur accompagnement des élèves ;
- **Participer au renouvellement du métier de professeur**, permettant notamment de prendre en compte les tâches de transmission, d'accompagnement personnalisé et à l'orientation ;
- **S'inscrire dans la logique d'une formation professionnelle tout au long de la vie**, prise en compte sur le plan de la carrière et de la rémunération ;
- **Favoriser une meilleure implication du corps professoral dans les projets éducatifs** des établissements en œuvrant à une plus grande liberté de choix des établissements par les professeurs et des professeurs par les chefs d'établissement.

# LES PARENTS

## Premiers éducateurs et premiers responsables

*Premiers éducateurs de leurs enfants, les parents partagent et soutiennent les professeurs dans leur œuvre d'éducation au service de leurs enfants.*

### Pour les parents, cinq engagements :

- **Contribuer à un dialogue ouvert et confiant** au sein de l'établissement avec tous les partenaires de la communauté éducative pour porter ensemble la charge de l'éducation de leurs enfants ;
- **Participer à l'élaboration du projet éducatif** de l'établissement de leurs enfants et à sa mise en œuvre afin de favoriser leur appartenance à une communauté de vie ;
- **Coopérer pleinement avec les enseignants et les relayer activement auprès de leurs enfants tant sur le plan scolaire que sur celui du comportement ;**
- **Échanger sur les difficultés que leurs enfants pourraient rencontrer** dans leur environnement familial, dans le respect de l'intimité des familles ;
- **Agir auprès des pouvoirs publics afin que soit effectivement respectée la liberté de choix de l'école** par l'égalité de traitement des familles, qu'elles choisissent un établissement public ou un établissement privé associé par contrat.

## L'ÉCOLE CATHOLIQUE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

*16. L'école ne peut être pensée séparément des autres institutions d'éducation et administrée comme un corps à part, mais elle doit être mise en rapport avec le monde de la politique, de l'économie, de la culture et avec la société dans son ensemble. Il revient ainsi à l'école catholique d'affronter avec détermination la nouvelle situation culturelle, de se placer comme instance critique des projets éducatifs partiels, comme exemple et stimulant pour les autres institutions éducatives, de se faire frontière avancée de la préoccupation éducative de la communauté ecclésiale. C'est ainsi que se réalise clairement le rôle public de l'école catholique qui ne naît pas comme initiative privée, mais comme expression de la réalité ecclésiale, revêtue de par sa nature même d'un caractère public. [...]*

*17. Dans cette perspective, l'école catholique tisse un dialogue serein et constructif avec les États et la communauté civile. Le dialogue et la collaboration doivent se baser sur le respect mutuel, la reconnaissance réciproque de leur rôle propre et le service commun à l'égard de l'homme. [...]*

*Congrégation pour l'Éducation catholique,  
L'école catholique au seuil du troisième millénaire,  
Rome, 28 décembre 1997.*

# CINQ ENGAGEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

## POUR LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

*Partenaire de plain-pied du système éducatif, conscient de ses atouts et de ses limites, l'Enseignement catholique entend prendre sa part de responsabilité dans l'évolution de l'école qu'il estime nécessaire pour les années à venir.*

### L'Enseignement catholique s'engage à :

#### **1. Ne laisser aucun élève sans solution à chaque étape de son parcours scolaire, et pour ce faire :**

- poursuivre le **développement de structures et de modalités diverses d'accueil** pour toutes sortes de besoins éducatifs particuliers ;
- assurer **plus de synergie entre école et monde de l'entreprise**, notamment par une meilleure articulation entre **formation initiale, formation par alternance, formation par apprentissage** ;
- développer les **missions d'insertion scolaire et professionnelle**.

#### **2. Associer les établissements à la formation des professeurs, et pour ce faire :**

- participer à la **promotion auprès des lycéens du métier de professeur** et des valeurs qui lui sont attachées ;
- favoriser l'**accueil d'étudiants de licence en stages d'observation dans les établissements scolaires** ;
- articuler **formation théorique et formation pratique** pour construire l'identité professionnelle des professeurs.

### 3. Développer des formes nouvelles et diverses de rythmes scolaires, et pour ce faire :

- favoriser les expérimentations locales adaptées au contexte et construites par accord entre tous les acteurs des établissements et leurs partenaires extérieurs ;
- préserver les temps et les lieux nécessaires à la vie de la communauté éducative et à l'exercice de la liberté pédagogique ;
- développer les usages des nouvelles technologies et les compétences humaines qui doivent les accompagner.

### 4. Créer les moyens de la personnalisation des parcours scolaires, et pour ce faire :

- recourir à des solutions différenciées pour les apprentissages : classe, groupes de travail, amphithéâtre, tutorat personnalisé, travail collaboratif entre élèves ;
- développer des partenariats locaux avec les acteurs de la cité et des partenariats internationaux avec des établissements étrangers.
- Évaluer régulièrement les acquis et compétences des élèves en vue d'élaborer des solutions d'accompagnement et non seulement pour mettre des notes.

### 5. Moderniser l'animation pédagogique dans les établissements, et pour ce faire :

- créer une instance de concertation des professeurs et des cadres éducatifs afin d'élaborer des stratégies éducatives partagées ;
- adopter dans chaque établissement des objectifs de qualité à atteindre pour réaliser le projet d'établissement et s'assurer de leur mise en œuvre par une évaluation régulière ;
- multiplier les expériences de décroisement entre disciplines et entre établissements des divers degrés.

# L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

## FRÉQUENTATION

---

### **Plus de 2 millions d'élèves**

inscrits dans des établissements de l'Enseignement catholique en 2011.

### **Plus d'une famille sur deux**

a au moins un enfant accueilli dans un établissement catholique  
durant sa scolarité.

### **Près de 50 % des jeunes**

sont accueillis à un moment de leur scolarité  
dans un établissement catholique.

## POIDS ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

---

### **2 milliards d'euros apportés par les familles**

au titre de la contribution familiale annuelle, sachant que près de la moitié  
des établissements pratiquent le quotient familial.

### **1,7 milliard d'euros apportés par l'État et les collectivités territoriales**

au titre du financement public pour le fonctionnement.

### **1,8 milliard d'euros annuel de masse salariale payé**

par les organismes de gestion (OGEC) pour la rémunération  
des personnels non enseignants.

### **650 millions d'euros d'effort à l'immobilier par an**

## ACTEURS MOBILISÉS

---

**137 000 professeurs de l'Enseignement catholique**  
agents publics contractuels rémunérés par l'État.

**80 000 personnels éducatifs et de service**  
concourent à cette mission de l'Enseignement catholique.

**215 000 bénévoles**  
dont 50 000 participent à la gestion des établissements  
au sein des organismes de gestion  
de l'Enseignement catholique.

**823 000 parents d'élèves adhèrent à l'APEL**  
L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL)  
est la première association de parents d'élèves en France.

## ÉTABLISSEMENTS

---

**Plus de 8 300 établissements**  
de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, sur toute la France,  
y compris dans les départements d'outre-mer.

**195 lycées agricoles accueillant plus de 50 000 élèves.**

**20 millions de m<sup>2</sup>**  
constituent le parc immobilier mis à la disposition  
de la mission de service public  
pour accueillir l'ensemble des élèves de l'Enseignement catholique.

**Une œuvre d'intérêt général  
au service de chacun et de la Nation.**



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

PARTENAIRE DE L'AVENIR

PARTENAIRE D'AVENIR

[enseignement-catholique.fr](http://enseignement-catholique.fr)

Secrétariat général de l'Enseignement  
catholique, 277 rue Saint-Jacques,  
75240 Paris Cedex 05.  
*Imprimerie Flash & Fricotel,  
88000 Épinal.*